ASNELLES infos

1

2

Sommaire

Ont participé à ce bulletin :

Mmes & MM. Jessica Allard, Yves Cossé, Hélène Dapremont-Nölp, Vladimir Félicijan, François Godmet, Evelyne Lamandé, Noëlle Masson, Maryse Monnier, Michèle Motir, Gérard Pouchain, Aurélien Quesnel, Clotilde Samson, Alain Scribe, Clairette Sohier, Viviane Victor.

- Le mot du maire 2
- Commissions municipales 3
- Brèves 5
- Extrait des délibérations municipales 8
- Vie associative 11
- Vie citoyenne 14
- État civil 14

Pour des raisons d'économie, ce Bulletin municipal a été réalisé en interne, et non par un imprimeur professionnel. Que Madame Jessica Allard qui en a assuré la mise en page, trouve ici l'expression de nos remerciements cordiaux.

Les commerçants et artisans qui ont généreusement participé à la Quinzaine commerciale de Noël dernier, se sont vu proposer dans ce Bulletin une insertion gratuite de leur carte professionnelle.

Responsable de la publication : Alain SCRIBE

Légendes des photographies de couverture 1 :

1 – Fête de la Mer : 15 août.
2 – Fête de l'âne : 7 août.

Légendes des photographies de couverture 4 :

3 – Enfouissement de réseaux, rue de Southampton.
4 – Arbre de Noël : 18 décembre.
5 – Halloween : 31 octobre.

Le mot du maire

Chères Asnelloises, chers Asnellois,

J'ai volontairement retardé la parution de notre Bulletin municipal car nous étions dans l'attente des décisions concernant notre école. Nous savions que le départ des communes d'Arromanches-les-Bains et de Saint-Côme de Fresné de la Communauté de communes *Bessin Seulles et Mer*, conjugué avec la dissolution du Syndicat scolaire, faisait peser sur le devenir de notre école de lourdes incertitudes. Nous savons aujourd'hui que, malheureusement, elle n'ouvrira pas lors de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017 ; vous en trouverez, dans le *Flash infos* encarté dans ce Bulletin municipal, les tenants et les aboutissants.

Voilà une année 2017 qui aurait pu connaître meilleur départ, mais je reviendrai sur les points plus positifs concernant l'année à venir. Je veux avant évoquer, comme il est de tradition, les actions menées par vos élus durant l'année écoulée.

En tout premier lieu, un important programme de voirie :

- La réalisation de la sente piétonne du clos Saint-Martin
- L'enfouissement des réseaux aériens sur la totalité de la rue de Southampton et le remplacement des lampadaires par des candélabres à leds, plus économiques
- La réfection de la bande roulante et des trottoirs de cette même rue sur le tronçon compris entre la place Sir Alexander Stanier et le boulevard de la Mer
- Le renforcement du réseau d'eau potable sur ce même tronçon
- La réfection de la partie de la rue de l'Église comprise entre la rue des Pérelles et la D65.

Par ailleurs, nous avons mis en ligne le site internet de la commune *Asnelles.fr*, poursuivi l'étude de notre futur PLU qui devrait aboutir dans le premier semestre 2018, réalisé la mise aux normes « accessibilité » de certains bâtiments publics, et effectué des travaux de maintenance sur notre système de pompage de la Gronde.

Quant à l'année 2017, elle sera marquée par l'ouverture de notre agence postale communale et de la *Bibliothèque Maurice Schumann*, le lancement d'une étude pour l'enfouissement des réseaux rue du Dorset Regiment, le curage de deux des quatre bassins de notre lagunage, l'étude de la construction d'un boulodrome, de l'aménagement d'un parking paysager rues de l'Église et de la Cavée, et la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux pour la sauvegarde de notre Grange à Dîme.

Enfin, je terminerai en rappelant que l'année 2017 sera aussi marquée par la mise en place et l'entrée en fonction de notre nouvelle communauté de communes *Seulles Terre et Mer* , elle aussi porteuse de projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année faite de santé et de bonheur pour vous et vos proches.

Votre Maire, Alain Scribe

Commissions municipales

Travaux

- Travaux rue de Southampton (depuis le calvaire jusqu'au boulevard de la Mer) : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques
- Renforcement du circuit d'eau potable de la place Sir Alexander Stanier jusqu'au boulevard de la Mer
- Réfection de la voirie rue de Southampton
- Nettoyage des bords de la Gronde
- Réparation des joints sur la promenade de la digue
- Élagage des arbres près de la Gronde au niveau du lavoir
- Réfection de l'extrémité de la rue de l'Église, ainsi que des bas-côtés
- Réfection des pompes de relevage de la Gronde
- Hauteur des vannes sur la Gronde augmentée de 60 cm, le tout en inox (pour une meilleure étanchéité des conduits de rejet vers la mer)

Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme
Tout projet concernant des travaux de rénovation, d'aménagement, de démolition, de construction doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. C'est la nature, l'importance et la localisation de votre projet qui déterminent le formulaire que vous devez utiliser. Il est parfois recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet des travaux.
Le dossier complet (demande de permis, déclaration préalable…) doit être déposé à la mairie ou adressé par pli recommandé avec demande d'avis de réception.
Si vous avez un doute sur la situation de votre terrain ou sur le régime (permis ou déclaration) auquel doit être soumis votre projet vous pouvez demander conseil à la mairie.
De même, vous trouverez informations et formulaires sur le site de la mairie : www.asnelles.fr

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux Bessin
L'élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux Bessin a été prescrite par Monsieur le Préfet le 4 avril 2016. Le projet est consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados à l'adresse :
www.calvados.gouv.fr/plan-de-prevention-des-risques-littoraux-du-bessin-a3508.html
ainsi qu'à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Le Plan Local d'Urbanisme
Le Plan Local d'Urbanisme d'Asnelles est en cours d'élaboration. La concertation avec le public est ouverte pendant toute la durée des études. Les documents sont consultables sur le site de la mairie : www.asnelles.fr - Rubrique « Vie pratique / Urbanisme » ainsi qu'à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Stationnement des caravanes
Selon le Code de l'urbanisme, articles R111-47 à R111-50, vous pouvez installer votre caravane sans autorisation s'il s'agit d'une installation temporaire, c'est-à-dire qui ne dure pas plus de 3 mois dans l'année. La caravane doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues-barre de traction) afin de pouvoir quitter son emplacement à tout moment.

Installation d'un mobile-home
Selon le Code de l'urbanisme, articles R111-41 à R111-46, l'installation d'un mobile-home dans votre jardin est interdite.

Club municipal multi-activités

Le coin des enfants

Succes pour l'atelier et le defile Halloween

Le Club Multi Activités d'Asnelles et l'Office de Tourisme se sont une nouvelle fois unis pour proposer aux enfants d'Asnelles un atelier bricolage le 27 octobre après-midi. Les enfants ont fabriqué une chauve-souris en carton et des ballons citrouille.

Ils se sont ensuite retrouvés le 31 octobre pour défiler tous ensemble. Fantômes, sorcières et autres monstres sont sortis prendre l'air et ont frappé aux portes des Asnellois pour remplir leurs sacs de bonbons. Les commerçants s'étaient également préparés pour leur venue. L'après-midi s'est conclue par un goûter offert par l'Office du tourisme d'Asnelles.

Spectacle de Noel

Spectacle de marionnettes donné le 18 décembre par la compagnie Coconut, suivi par l'arrivée du Père Noël qui a remis aux enfants des cadeaux offerts par la commune.

Cinéma de Noel

Le CMMA a renouvelé l'opération *Cinéma de Noël* et a proposé le 29 décembre une séance aux enfants d'Asnelles et des environs. Cette année, ils sont allés en bus voir le film d'animation *Norm* à Courseulles. Les petits Asnellois ont bénéficié, grâce à la participation financière de la Mairie, de places à prix réduit.

Aire de jeux

Une nouvelle balançoire est venue compléter l'aire de jeux installée en 2015 à la demande du CMMA.Pour le plaisir de tous !

Michèle Motir, chargée de la Commission Jeunesse

Brèves

5 juillet : l'association *Tourbière 14* a inauguré un four à sel semblable à ceux de nos ancêtres gaulois. L'activité présentée par le Président Bernard Langlais sera l'une des attractions des ateliers de Préhistoire ouverts au public durant l'été.

8 juillet : cet été, l'*Office de Tourisme* aura un nouveau visage en la personne de Kelly. L'hôtesse qui pratique anglais, italien et espagnol, était l'an passé responsable de l'accueil à la Batterie allemande de Longues-sur-Mer.

15 juillet : le concert des *Voyageurs* offert par l'association *Normandie Baroque* aux *Amis de la Grange à Dîme*, et donné dans l'église, a été suivi d'un verre de l'amitié qui a permis de découvrir le potentiel et l'acoustique de la grange à dîme.

26 juillet : Les chiens terre-neuve de l'association *Newfie's Normandie* ont effectué une démonstration de sauvetage en mer sous le regard de nombreux spectateurs massés sur la digue près du Poste de Secours.

7 août : organisée pour la première fois par les *Amis de la Grange à Dîme*, la fête de l'âne a attiré, selon un journal, « plusieurs milliers de visiteurs ». La journée, très riche en événements dans les rues du vieil Asnelles, a fait le bonheur des petits et des grands avec ses stands, une déambulation théâtrale, des promenades en carriole ou à dos d'âne, etc… Un autre journal a pu titrer : « Une première très réussie ».

11 août : cette année, c'est Luis Alonso, bien connu des Asnellois et des Saint-Côtiens, qui a été l'invité d'Honneur de la *Semaine des 3A* qui a permis à 26 artistes locaux de présenter leurs œuvres récentes.

15 août : la traditionnelle fête de la mer, organisée par l'*Association Pêcheurs Plaisanciers d'Asnelles*, a connu son succès habituel : après la messe en plein air célébrée par le Père Chanu, les promeneurs ont pu admirer sur la place Mosnier 18 bateaux fleuris, et assister au lancer de gerbes en mer en hommage aux marins disparus. Après un repas collégial sur la digue, un long cortège de bateaux a sillonné les rues du village, et le public a apprécié les chants de marins interprétés par le groupe *C'est dimanche… Sac de nœuds !*

30 août : *Vocasnelles* a offert son audition de fin de stage en l'église Saint-Martin. Depuis de nombreuses années, une quarantaine de choristes terminent ce stage qui se tient au *Tamaris* en offrant ce moment musical tant attendu.

25 octobre : grâce à l'*A.D.T.L.B.*, présidée par Christian Nisse, la commune d'Asnelles a accueilli un ensemble britannique pop et jazz, le *Hitchin Light Orchestra*, qui a donné un concert fort apprécié sur la place Sir Alexander Stanier.

26 octobre : un journal titre : « Anne et David Martragny, unis à la ville comme à la boucherie ». Une fois de plus, la boucherie Martragny est montée sur le podium à l'occasion de l'édition 2016 du concours de la *Tripière d'Or*. Une juste récompense pour le couple qui soumet au verdict des jurats ses terrines de tripes depuis 2011.

31 octobre : la tradition Halloween a été respectée grâce à l'*Office de Tourisme* et au *Club Municipal Multi-Activités* : une quarantaine de « petits monstres » ont défilé dans les rues du village avant de se voir offrir un goûter.

8 novembre : la sépulture de Charles Hargrove qui débarqua à Asnelles le 6 juin 44 et qui est enterré dans le cimetière d'Asnelles près de Maurice Schumann, vient de voir sa dalle remplacée par un bloc de marbre de Carrare, sans doute en hommage aux origines italiennes de l'ancien journaliste du *Times*.

10 novembre : les travaux d'effacement des réseaux aériens dans la rue de Southampton progressent selon le calendrier établi : suppression des lignes électriques et téléphoniques, et pose de nouveaux candélabres. Le tronçon entre le boulevard de la Mer et la place Sir Alexander Stanier bénéficiera d'un revêtement et de trottoirs neufs.

30 novembre : une page se tourne dans l'histoire de la commune : Alain Chabrol, le dernier pêcheur professionnel exerçant à Asnelles, vient de prendre sa retraite après 50 ans, selon sa formule, « à embrasser le plus beau métier du monde ».

©Clotilde Samson – Ouest-France

7 décembre : grâce aux dons généreux des filles de Maurice Schumann et des fils de Kenneth Pritchard, la bibliothèque communale va pouvoir ouvrir : elle sera hébergée aux *Tamaris* et proposera dans un premier temps aux lecteurs des ouvrages en relation avec la période 1939-1945, ainsi que des romans.

13 décembre : un journal titre avec justesse : « la *Pétanque asnelloise*, le dynamisme des 20 ans ». À ce jour, l'association compte 97 adhérents, dont 31 licenciés. En 2016, elle a accueilli 1814 compétiteurs.

18 décembre : la salle des fêtes a connu une sympathique effervescence a l'occasion du spectacle des *Grands lutins* offert, à l'occasion de Noël, par la municipalité et le *Comité des fêtes*. Le Père-Noël a fait son entrée en musique et a distribué les cadeaux aux enfants. Puis un goûter a été partagé entre les élus, les parents et leurs enfants.

19 décembre : pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé une quinzaine commerciale en étroite relation avec les commerçants et les artisans de la commune. Au cours du marché de Noël qui a réuni une quinzaine de vendeurs, le Maire, Alain Scribe, a procédé au tirage des lots et des paniers garnis offerts par les commerçants et les artisans.
Le soir, dans l'église Saint-Martin, la chorale de l'*Orphéon de Bayeux* a donné son concert de chants de Noël, avant de partager avec l'assistance le vin chaud offert par la municipalité.

29 décembre : les enfants d'Asnelles ont répondu nombreux à l'invitation du *Club Municipal Multi-Activités* qui leur a offert à Courseulles-sur-Mer la projection du film *Norm* qui raconte l'histoire d'un ours polaire et de ses trois meilleurs amis qui se rendent à New York afin de déjouer les plans d'un groupe immobilier qui menace d'envahir sa banquise.

(les dates renvoient soit à l'événement, soit à sa relation dans le journal)

Nous avons appris avec grand plaisir que Mr. Denis BOUNSALL qui a débarqué à Asnelles le 6 juin 1944 en tant que brancardier, vient de recevoir, à Auckland (Nouvelle-Zélande), des mains de M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La municipalité qui sait sa fidélité à la commune d'Asnelles lui adresse ses plus vives félicitations.

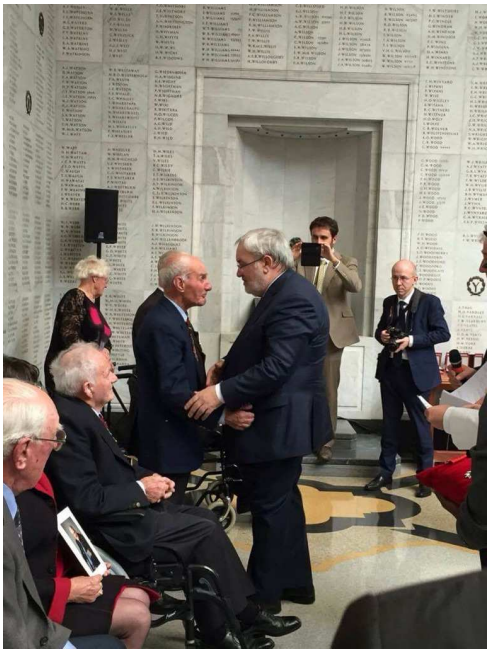

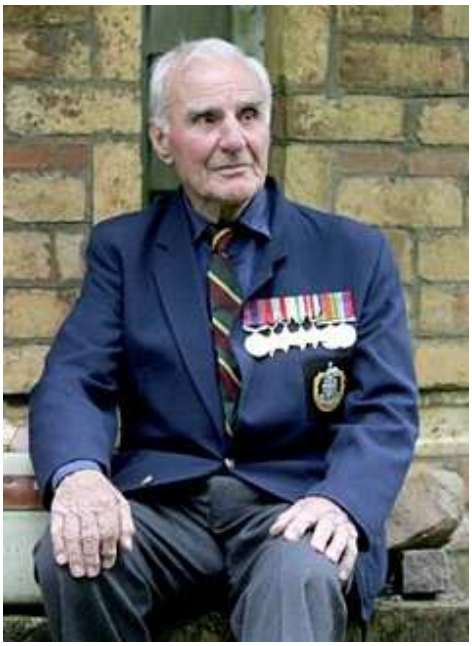

2016-41 : Tarification de l'entretien des fossés et cours d'eau / 01.07.2016

Considérant l'arrêté préfectoral d'entretien régulier des cours d'eau en date du 28 juin 2013,

Considérant le code de l'Environnement, et notamment l'article L215-16 stipulant que si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite par l'article L. 215-14, la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé dans laquelle sont rappelées les dispositions de l'article L. 435-5, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé,

Considérant la revalorisation progressive du tarif appliqué depuis 2014,

Sachant que les agents communaux relèvent le temps passé pour chaque riverain, et qu'il est tenu compte du matériel utilisé,

Sachant que le coût horaire est estimé à 36 €,

A l'unanimité de ses membres votants, le conseil municipal décide, afin de procéder au recouvrement des frais d'entretien, de :

- fixer le taux horaire à 32 € pour l'année 2016,

- autoriser M. le Maire à faire procéder au recouvrement des dites sommes,

- inscrire ces recettes au 758 - produits divers de gestion courante.

2016-42 : Actualisation des tarifs de la redevance d'assainissement / 01.07.2016

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise SAUR France facture avec l'eau potable la redevance d'assainissement des eaux usées.

Les tarifs sont définis par l'assemblée délibérante ; ils restent inchangés depuis l'année 2010.

Le conseil décide de réévaluer les tarifs pour l'année 2017, en appliquant une hausse de 1,5 %, ce qui fixe la redevance selon la répartition suivante :

- Prime fixe annuelle : 78,06 € HT
- Prix du m^3 : 0,2277 € HT

2016-46 : Convention entre Bayeux Intercom et la commune dans le cadre de la gestion du risque d'inondation / 01.07.2016

Monsieur le Maire rend compte de la dernière réunion liée à la lutte contre les inondations, et notamment au bassin versant de la Gronde, en vue du recrutement d'un chargé de mission *hydraulique et bassins versants*.

Ce technicien de rivière aurait pour tâche de faire la synthèse des études réalisées sur le bassin, établir le diagnostic du cours d'eau en terme d'érosion - ruissellement et des zones humides -, élaborer des propositions d'opérations adéquates, évaluer les actions à mettre en place, surveiller et évaluer les actions menées sur les milieux aquatiques et se charger de la communication entre les différents partenaires.

Ce recrutement réalisé par Bayeux Intercom ferait l'objet d'une mutualisation avec la commune d'Asnelles, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional de Normandie, et son coût est estimé à 20 000 € TTC dont 2000 € à la charge de la commune. Il aurait lieu en septembre 2016.

Le conseil municipal :

- charge Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition d'un poste de chargé de mission *hydraulique et bassin versant de la Gronde*, avec la communauté de communes de Bayeux Intercom.

2016-52 : Modalités futures du fonctionnement du bureau de Poste / 01.07.2016

Monsieur le Maire rend compte de son entrevue avec Monsieur Bénard, interlocuteur de la Poste à propos de l'avenir du bureau de Poste d'Asnelles.

Il est possible de choisir entre l'installation d'un facteur guichetier ou une agence postale communale (APC). A défaut de choix, la Poste instaurerait d'office un relais postal chez un commerçant.

La présence d'un facteur guichetier exigerait la mise aux normes du bureau de Poste et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, entraînant des dépenses importantes.

Dans l'hypothèse d'une APC, la Poste financerait l'aménagement des locaux et participerait à la rémunération de l'agent.

Madame Allard, agent d'accueil à la mairie, accepterait d'être formée et d'occuper cet emploi.

Le conseil charge Monsieur Scribe de poursuivre les investigations en faveur d'une agence postale communale.

2016-60 : Dissolution du SIPAZACAM / 04.10.2016

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Zone d'Activités Conchylicoles d'Asnelles-Meuvaines en date du 22 septembre 2016, prononçant les termes de la dissolution du syndicat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5212-33 et L5211-26,

Considérant que le syndicat peut être dissous à l'expiration de l'opération qu'il avait pour objet de conduire, par arrêté du représentant de l'État du département concerné,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- la dissolution du SIPAZACAM avec effet au 31 décembre 2016,

- d'engager des négociations avec la commune de Meuvaines sur les modalités de la liquidation financière et de la reprise du personnel.

2016-61 : Acquisition d'un terrain en face de l'église / 04.10.2016

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les copropriétaires des parcelles cadastrées AE 24 et AE 273 situées rue de la Cavée et rue Vigor envisagent de vendre ces terrains.
Considérant que la parcelle AE 24 se situe dans la continuité de la parcelle AE 18 qui appartient à la commune, et est utilisée comme parking aux abords de l'église,

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur le principe de l'acquisition d'une partie de cette propriété, en vue d'y aménager un parking paysager.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
- d'accepter l'acquisition d'une partie de ce terrain,
- de limiter cette acquisition à environ 2 500 m^2,
- d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre les démarches correspondantes.

2016-79 : Acquisition de matériel pour la bibliothèque / 05.12.2016

Monsieur le Maire informe que le centre de vacances *les Tamaris* offre d'accueillir une partie du fonds Maurice Schumann, qui serait consultable par les adultes ou élèves y effectuant des séjours.

Pour ce faire, la commune aurait à charge d'acquérir le mobilier nécessaire.

La nouvelle intercommunalité, ayant la compétence "culture" pourrait permettre d'élargir ultérieurement la mise à disposition du fonds Maurice Schumann.

Le conseil décide :

- de retenir l'offre des *Tamaris*, d'aménager une salle pour mettre une partie des livres de Maurice Schumann à la disposition du public,
- de désigner Monsieur le Maire pour signer la convention entre la commune et le centre,
- d'inscrire la dépense d'acquisition des étagères d'un montant de 1108 euros à l'article 2135 - installations générales, agencements, sur le budget 2017.

2016-84 : Travaux rue de l'Église / 05.12.2016

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la rue de l'Église étant classée voirie d'intérêt communautaire, les travaux de réfection de la chaussée ont été pris en charge par la communauté de communes.

Dans ce cadre, et notamment selon la convention concernant le groupement de commandes coordonné par BSM, il a été proposé de prévoir la réfection des caniveaux et accotements.

Le conseil décide :

- d'accepter la réfection des caniveaux et accotements de la rue de l'Église, dans sa partie comprise en agglomération depuis la rue des Pérelles vers la RD 65,
- d'inscrire la dépense d'un montant de 6200 € HT au budget 2017,
- d'imputer cette dépense à l'article 2151 - réseaux de voirie.

Office du Tourisme

L'Office de Tourisme se penche toujours vers le bien-être des vacanciers, des gens de passage et aussi des Asnellois qui profitent de leurs vacances … au pays.

L'année qui vient de s'achever a permis de proposer à tous - petits et grands - des animations variées, des visites, de la découverte.

Si le cirque des enfants est bien implanté dans l'été - bientôt une quinzaine d'années - les adultes ont découvert et apprécié la gymnastique matinale, le réveil des muscles pour tous : de 10 ans jusqu'à un certain âge !

Notre curiosité nous a poussés à accueillir et à faire la découverte du Yoga du rire avec un professeur. Ce n'est pas toujours ce que l'on croit !

L'accueil des vacanciers du lundi, avec le soutien des commerçants d'Asnelles, les jeux de plage, le Salon des 3A et ses artistes, et les conférences, défileront au fil de cette nouvelle saison.

L'Office de Tourisme se veut aussi le centre d'information pour ceux d'entre vous qui veulent se faire connaître pour des locations saisonnières de vacances (Voir l'encadré ci-dessous).

Cette saison 2017 sera sous le signe de la nouvelle intercommunalité avec des variantes, des aménagements qui seront la marque de l'évolution des temps.

A tous, nous offrons nos vœux pour une belle et bonne année.

Le président de l'Office de Tourisme, François Godmet.

L'Office de Tourisme vous propose de vous faire connaître :
- en nous indiquant vos nom, prénom, adresse téléphone et mail, vous figurerez gratuitement sur le site de l'Office

- en adhérant pour 40 € par an, seront précisés les descriptif, prix, lien avec votre site personnel, et tout ce qui peut retenir l'attention des vacanciers.

Le site de l'Office de Tourisme reçoit entre 40 et 190 visites par jour et est en lien avec le site officiel de la mairie d'Asnelles : www.asnelles.fr

Associations	Président	Téléphone	Contact Mail Site Internet
Amis de la Grange à Dîme	M. POUCHAIN Gérard	06.33.31.93.22	kgpouchain@aol.com www.grangeadime-asnelles.fr
Anciens Combattants	M. RICHARD Daniel	02.31.92.48.62	chrisdany14@yahoo.fr
Asnelles Plongée Léo Lagrange	M. LORIEUX Sébastien	02.31.22.31.01	contact@asnelles-plongee-leo-lagrange.com www.asnelles-plongee-leo-lagrange.com
Association Loisirs Sportifs d'Asnelles	M. LAGOUTTE Claude	02.31.22.36.51	alsa14960@laposte.net
Associations Pêcheurs Plaisanciers Asnellois	M. HERQUIER Bernard	02.31.92.86.32	herquier.bernard@neuf.fr
Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles	M. MARTIN Benoît	02.31.22.71.33	charavoileasnelles@wanadoo.fr www.charavoile-asnelles.net
Chemin de Vie	Mme BRUNETOT Sylvie	06.22.53.92.06	sbrunetot@gmail.com www.naturopathie-renovee.fr
Club Asnellois « La Belle Plage »	Mme MONNIER Maryse	02.31.21.19.91	maryse.monnier@hotmail.fr
Comité de Jumelage	Mme GODMET Myriam	06.82.07.82.96	myriam.godmet14@yahoo.fr
Comité des Fêtes	Mme MARIE Nadine	02.31.92.16.85	nadine.marie@neuf.fr
Gymnastique Volontaire	Mme POTIN Maryvonne	02.31.37.81.26 06.26.58.76.92	jef.quesnel@wanadoo.fr
La Pétanque Asnelloise	M. DUPRÉ François	06.84.54.18.79	dupre.fr@hotmail.fr
Le Roseau	M. BARCOS Patrick	06.38.32.02.53	exazone2@gmail.com
Lecture à voix haute	M. SACKSICK Thomas	02.31.22.83.81	thomas.sacksick@gmail.com contact@litteratureavoixhaute.com
Les Tamaris	M. CEVAER Philippe	02.31.51.12.70	tamaris@laliguenormandie.org
Les Tourelles	M. MELLET Stéphane	02.31.51.19.44	direction@lestourelles-vacances.com
Office du Tourisme	M. GODMET François	02.31.21.94.02	tamaris14@gmail.com
Tourbière 14	M. LANGLAIS Bernard	06.74.92.47.93	homosapiens@wanadoo.fr www.tourbiere14.fr

Marc VIVIER
- Ostréiculteur -
Z.A les Roquettes
14960 Meuvaines
02 31 22 04 87
marc-vivier@wanadoo.fr

Manifestations et animations 2017

Janvier	Samedi 7 : Galette des rois (*Pétanque*) Vendredi 13 : Vœux du Maire (*Commune*) Vendredi 27 : Assemblée générale (*Comité de jumelage*) Dimanche 29 : Repas des Aînés (*Commune*)
Février	Mercredi 15 : Carnaval *Asnelles à Venise* (*Office de Tourisme, C.M.M.A.*) Mardi 28 : Repas des anniversaires (*Club asnellois la Belle Plage*)
Mars	Mercredi 15 : A.G. (*Association Loisirs Sportifs d'Asnelles*)
Avril	Samedi 8: Orchestre symphonique de jeunes, "*Musique au pluriel*" (*Commune*) Mercredi 12: Activités enfants (*Office de Tourisme, C.M.M.A.*) Jeudi 13: A.G. (*Association Pêcheurs Plaisanciers Asnellois*) Dimanche 23: - Élections présidentielles - Loto (*Club asnellois la Belle Plage*)
Mai	Jeudi 4 : Réception des amis anglais (*Comité de jumelage*) Dimanche 7 : Élections présidentielles Lundi 8 : Commémoration 8 mai 1945 *(Commune)* Samedi 13 : Repas (*Pétanque*) Samedi 20 et dimanche 21: Grand prix et repas (*C.L.N.A.*)
Juin	Dimanche 4 : Salon toutes collections (*Amis de la Grange à dîme*) Mardi 6 : Commémoration du *D Day (Commune)* Dimanche 11 : Élections législatives Dimanche18 : - Élections législatives - Commémoration de l'*Appel* du Général de Gaulle (*Commune*) Mardi 20 : Repas des anniversaires (*Club asnellois la Belle Plage*) Mercredi 21 : Fête de la musique *(Commune)*
Juillet	Mercredi 19 : Loto (*Club asnellois la Belle Plage*) Jeudi 27 : Repas (*Comité de Jumelage*)
Août	Du 29 juillet au 13 août : Cirque pédagogique Borsberg Du lundi 7 au dimanche 13 : Semaine des « 3 A » (*Office de Tourisme*) Mardi 15 : - Concours de pêche en mer (*A.P.P.A.*) - Messe en plein air Jeudi 17 : Assemblée générale (*Amis de la grange à dîme*)
Septembre	Dimanche 3 : Brocante, dans les rues du village (*Office de Tourisme*)
Octobre	Jeudi 26 : Dîner (*Comité de Jumelage*) Dimanche 29 : Loto (*Club asnellois la Belle Plage*)
Novembre	Samedi 4 : Soirée couscous (*Pétanque Asnelloise*) Samedi 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918 *(Commune)*
Décembre	Jeudi 7 : Assemblée générale *(Pétanque Asnelloise*) Dimanche 10 : Loto (*Comité des fêtes*) Mardi 12 : Repas de Noël (*Club asnellois la Belle Plage*) Samedi 16 : Marché de Noël *(commune)* Samedi 16 : Concert de Noël (*commune*) Dimanche 17 : Arbre de Noël (*Commune*)

Les associations asnelloises proposent de nombreuses activités tout au long de l'année : pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec leurs présidents dont les coordonnées sont proposées en page 13.

Nous vous invitons à consulter la page d'accueil du site de la mairie d'Asnelles : vous y trouverez les horaires et le coefficient des marées du jour ainsi qu'un lien vers l'annuaire marée.info

A compter du 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité se feront à la mairie de Bayeux.

MAIRIE

13 rue de Southampton
Tel : 02.31.22.35.43 – Fax : 02.31.21.99.45
Mail : mairieasnelles@wanadoo.fr
Site Internet : www.asnelles.fr

Secrétariat ouvert
Le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h
Le mercredi et samedi de 9h30 à 12h

GESTION DES DÉCHETS

- **Ramassage des déchets ménagers dans les conteneurs**
  - Un ramassage par semaine: le lundi
  - Deux ramassages en période estivale : le lundi et le vendredi (du 15 juin au 30 septembre)
- **Ramassage des déchets recyclables à déposer dans les sacs jaunes**
  - Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement à la mairie.
  - Jour de ramassage : le mercredi
- **Conteneurs d'apport volontaire pour le verre**
  - Rue Devonshire
  - Rue des Pérelles
  - Salle des fêtes
- **Déchetteries à votre disposition**
  - Courseulles-sur-Mer
  - Creully
  - Esquay-sur-Seulles

Attention !

- ✓ Les collectes sont assurées les jours fériés, sauf le jour de Noël et le jour de l'An où elles sont reportées au lendemain.
- ✓ Les conteneurs, les sacs jaunes des déchets recyclables, doivent être sortis la veille au soir de la collecte.

État Civil

Naissances
Maïwen PELLENNEC, le 17 juillet
Alycia DAVID, le 13 septembre
Côme DODIER VIOLETTE, le 27 septembre
Léa AUVRAY, le 7 octobre

Mariages
Elicia CHAKER EL KHOURY et Fabien DUFOUR, le 2 juillet
Karine LAROUTE et David MARCOTTE, le 17 septembre

Décès
Germaine LEROUX, épouse HEULLANT, le 12 juillet
Stéphane LEPOËTRE, le 15 juillet
Françoise LE BRIGANT, épouse MALLARD, le 9 août
Marie PHILIPPE, veuve LEBORGNE, le 17 août
André GYDE, épouse DELAUNAY, le 3 novembre
Suzanne GONDELLE, épouse DUFOUR, le 17 décembre
Jean-Claude POTIGNON, le 17 décembre

3

4

5

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal
sont invitées à déposer ou à envoyer à la mairie
une enveloppe (23 X 32.5) suffisamment affranchie (timbre 100g)